

ANNALES PARLEMENTAIRES

DE BELGIQUE

S E N A T

SÉANCE DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 1944

PARLEMENTAIRE HANDELINGEN

VAN BELGIË

S E N A A T

VERGADERING VAN WOENSDAG 20 SEPTEMBER 1944

SOMMAIRE :

HOMMAGE AUX MEMBRES OU ANCIENS MEMBRES
DES CHAMBRES LEGISLATIVES DECEDES DEPUIS LE
10 MAI 1940 :

Page 3.

COMMUNICATION :

Page 6.

VALIDATION DE POUVOIRS

Page 6.

INHOUDSOPGAVE :

ROUWHULDE AAN DE LEDEN OF OUD-LEDEN DER WET-
GEVENDE KAMERS, OVERLEDEN SEDERT 10 MEI 1940 :

Bladzijde 3.

MEDEDEELING :

Bladzijde 6.

BEKRACHTIGING VAN GELOOFSBRIEVEN :

Bladzijde 6.

PRESIDENCE DE M. GILLON, PRESIDENT.

VOORZITTERSCHAP VAN DEN HEER GILLON, VOORZITTER.

M. Demets, secrétaire, prend place au bureau.

De heer Demets, secretaris, neemt plaats aan het bureau.

La séance est ouverte à 14 heures.

De vergadering wordt geopend te 14 uur.

M. le Premier Ministre y assiste.

De Eerste-Minister woont de vergadering bij.

HOMMAGE AUX MEMBRES OU ANCIENS MEMBRES
DES CHAMBRES LEGISLATIVES DECEDES DEPUIS
LE 10 MAI 1940.

ROUWHULDE AAN DE LEDEN OF OUD-LEDEN DER
BEIDE WETGEVENDE KAMERS, OVERLEDEN SEDERT
10 MEI 1940.

M. le président. — Dans un instant, je prononcerai l'éloge de ceux dont nous avons eu à déplorer le décès depuis que nous sommes séparés.

Le nombre de nos collègues disparus étant malheureusement considérable, ces éloges prendront du temps. Je ne veux pas exposer les membres du Sénat à la fatigue de les écouter debout, mais, avant que je rende à chacun l'hommage qui lui est dû, je vous prie de vous lever et de vous recueillir un instant en songeant à tous ceux que nous avons perdus. (*Adhésion.*)

Mijn stadsgenoot Joseph Coole vertegenwoordigde in den Senaat de socialistische partij van Kortrijk sedert talrijke jaren.

Het toeval van de omstandigheden had mij vaak geroepen met hem in het strijdperk te treden tijdens den verkiezingsstrijd.

Wij kwamen in botsing op gemeentelijk gebied evenals op wetgevend gebied, en deze botsingen waren soms levendig. Zij lieten evenwel geen enkel spoor van wrok na en het is met diepe spijt dat ik het vroegtijdig heengaan heb vernomen van dezen gewetensvollen strijder, die bijna heel zijn leven had besteed aan de verdediging van de klasse waaruit hij was gesproken.

Daniel Clesse est décédé à Lavacherie le 26 août 1940. Durant quinze ans, il avait représenté cette province de Luxembourg, à laquelle il était si profondément attaché.

Dans nos débats, il n'intervenait qu'à bon escient, se préoccupant notamment de la protection des bois et des forêts, qui sont le plus bel ornement de la région, qu'il chérissait entre tous. Son langage était parfois rude, comme le climat des Ardennes, dont il aimait à évoquer les sites, mais on l'écoutait toujours avec intérêt, car on savait qu'il était profondément convaincu de ce qu'il disait.

Membre de la commission de l'agriculture, il l'était également de la commission de la défense nationale, car le sort du Luxembourg, en cas d'invasion allemande, le préoccupait visiblement. L'agression redoutée s'est produite, le pays a été envahi. Daniel Clesse a supporté l'épreuve avec courage. Il a été enlevé par la maladie lorsque tout espoir de victoire pouvait paraître chimérique, mais je gage que notre collègue a fermé son cœur à la désespérance. Les vertus natives de sa belle race ardennaise le lui ont permis. Il a puisé chez elles cet esprit viril, qui anime au plus haut degré les populations de la Haute-Belgique et dont nos vaillants chasseurs ardennais ont donné tant de preuves sur les champs de bataille.

Le comte de Broqueville, décédé en septembre 1940, fut l'une de nos plus grandes figures parlementaires.

Il entra au Parlement à l'âge de 31 ans. Il ne le quitta que quarante-deux ans plus tard. Il joua sur la scène politique belge un rôle éminent. Son nom est associé au souvenir d'une époque à la fois douloureuse et glorieuse : celle qui va de l'odieuse agression de 1914 à l'écrasement de l'Allemagne dans la clairière de Rethondes en 1918. Durant ces quatre années interminables, au cours desquelles la Belgique gravit son premier calvaire, le comte de Broqueville, avec ténacité, avec obstination, dirigea l'effort de guerre de la Nation, réorganisant l'armée après la victoire de l'Yser, qui avait porté si haut le nom belge, mais qui avait coûté au pays tant

On sait ce que fut cette armée. Aux lauriers de Loncin, de Haeten et de Dixmude, elle ajouta ceux de Steenstraete et d'Houthulst. Sa puissance de feu avait été portée au maximum grâce au travail intensif des usines de munitions et d'artillerie fondées par le comte de Broqueville.

D'une activité débordante, celui-ci ne se contenta pas de veiller aux besoins militaires de la Nation, il assura le ravitaillement du pays dans les conditions les plus difficiles. On le vit aux affaires étrangères du 4 août 1917 au 1^{er} janvier 1918; on le retrouva ensuite à la reconstruction nationale durant le premier semestre de 1918.

Enfin, après la libération, il exerça dans le cabinet Delacroix les fonctions si délicates de ministre de l'Intérieur. Partout, il fit preuve de la même activité, se dépensant sans compter au service de l'Etat.

En 1932, la situation du pays était redevenue difficile. A l'euphorie des premières années qui avaient suivi l'armistice du 11 novembre 1918 avaient succédé des mois de tension internationale. L'Allemagne relevait la tête. La désunion de ses adversaires de la veille laissait le champ libre à ses instincts mauvais. La situation intérieure de la Belgique au point de vue économique suscitait quelques alarmes. Les partis politiques firent appel, une fois encore, au comte de Broqueville. Il avait 72 ans à cette époque.

Combien d'autres se fussent désistés, invoquant leur âge, leur droit acquis au repos. Le comte de Broqueville accepta de former le gouvernement. Il en resta le chef jusqu'au 20 novembre 1934, ne fuyant aucune responsabilité, parlant aux assemblées qu'il dominait de sa haute taille un langage énergique, dépouillé de toute rhétorique mais impressionnant par la conviction qui s'en dégageait.

Parmi les grands serviteurs de la Nation, cet homme d'Etat, catholique éminent, occupa une place qu'aucun de ses adversaires politiques n'a jamais songé à lui contester.

Léon Coenen, sénateur catholique de Bruxelles depuis le 27 novembre 1932, avait rapidement acquis dans cette assemblée une place enviable. Sa haute conscience professionnelle le faisait estimer par tous ses collègues, qui appréciaient en outre le charme de la conversation de cet homme aimable dont l'érudition était très grande. Il n'en faisait pas étalage, mais elle lui permettait de donner aux anecdotes qu'il aimait à conter une saveur toute particulière. Au sortir des réunions de la commission de la justice, où ses interventions, toujours remarquées, portaient sur les questions les plus sérieuses, j'ai souvent admiré la facilité avec laquelle il faisait oublier le juriste qui venait de discuter avec sobriété une question juridique épineuse pour révéler une personnalité tout à fait différente, accessible au charme d'une fantaisie dont le droit s'accommodait si mal. Sa connaissance approfondie de la littérature française, tant moderne que classique, lui permettait d'en parler avec discernement et éclectisme.

La politique est parfois bien rébarbative. Pratiquée par Léon Coenen, elle prenait un visage aimable. Je suis bien certain que ceux de ses collègues obligés de le combattre au nom de principes différents étaient heureux, malgré tout, de le retrouver à son banc, lorsque les ardeurs de la lutte s'étaient calmées.

On aime toujours rencontrer en face de soi un adversaire loyal, intelligent et convaincu.

Si ce sont ses amis politiques qui, par la force des choses, regrettent plus particulièrement la disparition prématurée de ce parlementaire de grande classe, je suis bien placé, me semble-t-il, pour dire que ceux qui ne partageaient pas toutes ses idées garderont de Léon

Le 8 mars 1941 mourait à Nice un des hommes qui a le plus honoré le Parlement.

Paul Hymans a joué sur la scène politique belge un rôle de tout premier plan. Il était encore bien jeune lorsque Frère-Orban, vieillissant, avait remarqué les qualités qui, lors de leur épanouissement, devaient en faire un des conseillers les plus éclairés de l'Europe. Il fut élu député de Bruxelles le 27 mai 1900, huit ans après que le grand homme d'Etat eut quitté l'hémicycle qui, durant près d'un demi-siècle, avait renvoyé les échos de son verbe éclatant mis au service d'une intelligence merveilleusement équilibrée.

Dès ses premières interventions, ceux qui avaient connu l'ancien chef du parti libéral : Charles Woeste, Auguste Beernaert, Paul Janson, eurent l'impression que le présent se renouait au passé et que le disciple égalerait un jour le maître. L'avenir ratifia ce jugement.

De Frère-Orban, Paul Hymans avait la culture étendue, la haute conscience, le dédain des succès faciles et de la popularité de mauvais aloi, le sens de l'Etat, celui des responsabilités, le souci du bien public, la répulsion pour les compromis lorsque les grands principes étaient en jeu.

Lorsque les années eurent blanchi ses cheveux, il y eut encore entre eux de frappantes ressemblances physiques, non dans le masque, mais dans l'expression et dans la flamme du regard, dans la distinction et dans l'autorité des gestes.

Ayant assisté à sa mise en bière, je fus, avec notre ancien collègue Albert François, le dernier à contempler ses traits d'une finesse si rare. Il semblait étonnamment jeune sous sa chevelure argentée et paraissait sourire.

Ce sourire était comme le prolongement de celui qui, fréquemment, animait les traits de ce grand démocrate aux allures si patriciennes, car Paul Hymans était un optimiste. C'est avec courage qu'il accepta l'épreuve de l'exil, qui ne parvint pas à altérer sa foi dans les destinées de son pays. Quelques semaines avant sa mort, répondant à une de mes lettres, et plus spécialement aux doléances que me faisait exhiler mon sentiment d'impuissance à servir le pays comme je l'eusse souhaité, Paul Hymans me réconforta par la foi dans l'avenir de nos destinées, qui se dégageait de toutes ses pensées. « La France et la Belgique se relèveront », m'écrivait-il, « car la France a du génie et la Belgique a du bon sens. »

Il n'y a pas d'honneur que Paul Hymans n'ait connu. Plusieurs fois ministre, ayant dirigé pendant plus de dix ans la politique étrangère du pays, ambassadeur en Grande-Bretagne lors de l'autre guerre, élu président de la Société des Nations lorsque, pour la première fois, celle-ci eut à se choisir un guide, Paul Hymans jouissait de l'affection de ses coreligionnaires, dont il était le chef incontesté, de l'estime de ses adversaires politiques, qui appréciaient sa droiture, sa modération, sa tolérance; de l'admiration de l'étranger, impressionné par les ressources de son esprit, par l'élégance des solutions qu'il donnait aux problèmes les plus épineux et par la fermeté de son caractère.

De par mes fonctions, j'ai rencontré à Londres beaucoup d'hommes d'Etat qui l'avaient connu. J'ai été ému en entendant la manière dont ils s'exprimaient lorsqu'ils parlaient de lui.

Dans les relations extérieures, on a peine à se figurer l'importance que peut jouer un homme. S'il s'impose au respect et à l'admiration de ceux qu'il rencontre; si, par surcroît, il conquiert leur sympathie, il assure à son pays un bénéfice peut-être difficile à évaluer, mais certain.

A cet égard, on peut dire que nul n'a porté plus haut au delà de nos frontières le bon renom de la Belgique.

Je n'ai pas voulu évoquer devant vous, qui en avez été les témoins, la prodigieuse carrière politique du défunt; j'ai préféré rappeler rapidement ses qualités morales, estimant qu'à l'époque où nous vivons, ce sont ces qualités qui comptent. Le talent, le succès qui le couronnent ont certes leur prix, mais l'élévation de la pensée, la sérénité de l'âme, la force du caractère m'impressionnent davantage. C'est à tout cela, c'est à ces vertus que j'ai tenu à rendre hommage aujourd'hui en parlant d'un des hommes qui les réunissaient en leur personne.

Léon Dens, ancien ministre, représentait au Sénat les libéraux d'Anvers, depuis le 5 avril 1925. Nul mieux que lui n'était au courant des exigences d'un grand port. Dans ses préoccupations les intérêts de la métropole figuraient au premier plan. Il les défendait avec fermeté, en toutes circonstances. Ce n'était certes pas l'esprit de clocher qui l'animait, mais il se rendait compte du rôle éminent qu'Anvers joue dans notre économie nationale et estimait à juste titre que tout ce que le Parlement déciderait en vue d'accroître ce rôle ne pouvait que profiter au pays. L'amour qu'il professait pour sa ville natale ne l'empêchait pas de s'intéresser aux grands problèmes de politique étrangère. Il estimait qu'une petite nation comme la nôtre avait le droit d'avoir certaines ambitions dans le domaine international, ambitions justifiées par l'esprit entreprenant de ses habitants, par leurs qualités de travail et par les preuves de sagesse et de maturité politique qu'ils avaient données en de si nombreuses circonstances.

Lors des jours sombres de mai 1940, il se refusa toujours à admettre le caractère irrévocable d'une défaite imméritée.

Je le rencontraï souvent au cours de ses heures dramatiques. Jamais peut-être sa combativité n'avait été plus grande. Décidé à servir son pays en assurant de son concours tous ceux qui continuaient la lutte contre un ennemi détesté, il fut un des premiers parmi nous à se rendre à Londres, qui lui apparaissait comme le centre de la résistance à l'hitlérisme et comme le dernier rempart de la liberté.

En dépit de nos désastres, la mer nous restait. Les connaissances de Léon Dens en matière maritime pouvaient être précieuses aux Britanniques demeurés seuls en face du colosse germanique. Il les mit sans compter à leur disposition.

Londres fut sauvagement bombardée. Léon Dens y demeura néanmoins jusqu'au jour où il tomba, lui aussi, victime de l'agression allemande.

Sa mort, survenue en novembre 1940, fut douloureusement ressentie par tous ceux qui l'avaient vu à l'œuvre à un moment où tant d'hommes s'étaient demandé avec angoisse s'il n'était pas déraisonnable de croire encore à de possibles revanches.

Léon Dens est mort, en combattant, sur un coin de terre libre dont les avions d'Hitler avaient fait un champ de bataille.

Le 10 mai 1940, nous apprenions la gravité du mal qui avait frappé le **baron Boël** et qui devait l'enlever à l'affection des siens le 13 juillet 1941.

Les préoccupations graves de ces jours tragiques ne nous empêchèrent pas de ressentir une douloureuse émotion à l'idée que nous pouvions perdre un collègue aussi aimable et aussi serviable. La courtoisie du baron Boël donnait aux relations qu'il entretenait avec les membres des deux Chambres un charme tout particulier.

Vice-président de notre assemblée, il dirigea ses débats avec autorité, entouré de l'estime et de la sympathie de tous les sénateurs.

Je ne vous parlerai pas de son activité politique. Vous avez pu apprécier la manière dont elle s'exerçait et la conscience scrupuleuse avec laquelle il s'acquittait des différents mandats qui lui étaient confiés. Ce que je tiens particulièrement à rappeler, c'est l'exquise aménité de cet homme de bien, qui n'est pas uniquement regretté par ses fidèles électeurs de l'arrondissement de Mons-Soignies, mais par tous ceux qui l'ont connu et qui appréciaient la sûreté de ses relations.

Nous avons perdu notre vénéré doyen d'âge.

Quelques jours avant que **Pierre Lalemend**, sénateur socialiste de Bruxelles depuis le 8 novembre 1927, atteignit ses 85 ans, le Sénat avait décidé de s'ajourner.

En votre nom, j'aurais cru pouvoir adresser à ce mandataire consciencieux les affectueuses félicitations de ses collègues, qui étaient habitués à le voir présider nos séances de rentrée en vertu des dispositions de notre pacte fondamental.

En cette circonstance, je m'étais permis de souligner une de ses qualités essentielles qui m'autorisa à le citer en exemple à l'assemblée : sa remarquable assiduité à nos débats.

Combien de fois n'arrivait-il pas qu'il n'y eût, en fin de séance, que quelques sénateurs demeurés à leurs bancs! Les uns en raison de l'intérêt qu'ils attachaient à la question traitée, les autres par déférence pour l'orateur qui, le dernier, devait monter à la tribune.

En regardant les travées de l'extrême-gauche, on était toujours certain d'y voir notre doyen d'âge, donnant ainsi à ses collègues plus jeunes un exemple qui fera bien d'être médité et suivi.

Fulgence Maïsson s'est éteint à Mons le 24 janvier 1942.

C'était une des figures les plus représentatives du parti libéral, qui lui doit beaucoup. Le pays lui doit davantage, car Fulgence Maïsson le fit toujours passer au premier plan de ses préoccupations.

Epris de sa petite patrie boraine, il n'avait pas plus d'exclusivisme local qu'en politique il n'était affecté de passion partisane.

Il aimait la lutte, non pour les émotions fortes qu'elle suscite, non pour les succès oratoires qu'elle assure à celui qui, comme lui, était un maître du verbe, mais parce qu'il voyait en elle un moyen de réaliser une partie d'un idéal toujours très élevé.

Nous nous attendions tous à voir Fulgence Maïsson finir ses jours au Parlement. Il en était une des figures les plus respectées.

Son exceptionnelle vigueur physique, ses facultés intellectuelles, qui, loin de s'affaiblir, semblaient s'épanouir au fur et à mesure que l'âge blanchissait ses tempes, lui eussent permis de briller dans l'hémicycle jusqu'au soir de sa vie.

Il ne le voulut pas. Bien rares sont ceux qui se retirent ainsi volontairement de la vie publique alors qu'ils sont encore en possession de tout leur talent.

Fulgence Maïsson, resté étonnamment jeune d'esprit jusqu'à son dernier souffle, en cédant à ses cadets une place qu'il occupait avec tant d'autorité, a révélé une des suprêmes beautés de son caractère. La transmission du flambeau n'est pénible que pour ceux qui pensent exagérément à eux-mêmes. La sereine philosophie de Fulgence Maïsson l'immunisait contre de tels regrets.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé garderont de lui un souvenir particulièrement ému.

Louis Bertrand fut certes, avec Emile Vandervelde, Edouard Anseele et Jules Destrée, une des figures les plus éminentes du parti socialiste.

L'histoire de ses premières activités politiques se confond avec celle de la période héroïque du parti dont il fut l'un des fondateurs.

La générosité de sa pensée s'accompagnait parfois de quelques audaces qui, au début, pouvaient inquiéter des esprits timorés. N'est-ce pas le sort commun de tous les novateurs?

Cette pensée s'exprimait avec clarté et avec force dans le journal *Le Peuple*, qui lui doit l'existence. Elle est restée lucide et sereine jusqu'à la fin d'une longue existence consacrée tout entière à la défense de la classe ouvrière, dont il percevait les pulsations et dont il défendait les aspirations avec un inlassable dévouement.

Au lendemain de l'autre guerre, Louis Bertrand fut nommé ministre d'Etat. L'arrêté royal lui conférant cette haute dignité parut le 21 novembre 1918. Notre armée victorieuse venait de rentrer dans la capitale, soulevée par un immense enthousiasme. Pendant huit ans, Louis Bertrand continua encore à siéger à la Chambre, dont il était devenu le vice-président. Il se retira en 1926, après trente-quatre ans de vie politique active, entouré de l'estime générale.

Ses amis ont souvent eu l'occasion de lui adresser les hommages publics qu'il avait mérités. Ses adversaires s'y sont associés sur le plan moral. Les uns et les autres, confondus aujourd'hui dans une même pensée, rendent à la mémoire du disparu le tribut de reconnaissance auquel peuvent prétendre ceux qui ont bien servi leur pays.

Walter Noël, élu sénateur de Liège sur la liste communiste en 1936, est mort en Allemagne en 1942.

Son nom s'ajoute à celui d'autres mandataires persécutés par l'ennemi en raison de leurs opinions.

Il s'est courageusement conduit au cours de cette épreuve, rendue plus pénible par le raffinement apporté par les Allemands dans l'exercice de leurs vengeances. Beaucoup de ses coreligionnaires ont subi le même sort. Leur idéal politique et social était certes très éloigné de celui de la plupart des membres de cette assemblée, mais cela ne peut nous empêcher de nous incliner devant la dignité avec laquelle tant d'entre eux sont morts pour la défense de cet idéal.

Het overlijden van **Joris Devos** te Dendermonde op 4 November 1942 dompelt bijzonder in rouw het bureau van deze vergadering, waarvan hij een der secretarissen was.

Dit ambt stelde mij in de gelegenheid mij veelvuldig en langdurig met hem te onderhouden. Ik heb daarvan de herinnering bewaard van een minzamen man bekommerd om het prestige van het parlementair regime, waaraan hij zeer gehecht was. Gedistingeerd advocaat bij de balie van Dendermonde, bezat hij in den hoogsten graad de deugden die een beroep eeren dat, om met waardigheid te worden uitgeoefend, een complex zeer bijzondere hoedanigheden vergt, waaronder de rechtchapheid, de onafhankelijkheid en de zekerheid van oordeel, het gemis van vooringenomenheid en de belangloosheid de eerste plaats innemen.

Edouard Janssens, katholiek provinciaal senator voor Limburg, heeft zonder onderbreking onder ons gezeteld sedert 27 December 1927.

Als lid van de commissies voor de financiën en voor buitenlandse zaken, kwam hij met bedachtzaamheid tusschenbeide in de besprekingen die in hua schoot afgewikkeld werden. Hij hield niet van luidruchtige debatten en verkoos zijn immer wijze en gematigde meening uiteen te zetten in beperkte vergaderingen, waar zij gunstig gehoor ontvingen.

Begaan met de bezorgdheid niet de flank te bieden aan de vijanden van het parlementair regime, nam hij alleen het woord wanneer hij iets te zeggen had, en zelfs dan was hij er om bezorgd zijn meening met de gewerschtheid beknoptheid uit te drukken.

Zijn hoedanigheden die ons bekend waren zijn ook in andere kringen dan den onzen gewaardeerd geworden. Zoo komt het dat hem de eer werd toegekend de kamer voor koophandel van Limburg voor te zitten en deel uit te maken van den Hooger Raad voor handel en nijverheid.

Deze onderscheiden taken vervulde hij met denzelfden gewetensvollen geest, waardoor hij zich de achting had waardig gemaakt van zijn collega's welke door zijn dood, overkomen op 1 October 1943, pijnlijk getroffen zijn geworden.

La dernière fois que j'ai vu **Paul-Emile Janson**, c'était dans le Midi de la France, quelques jours avant mon départ pour l'Angleterre.

Il avait gardé sa belle humeur et sa philosophie demeurait sereine en dépit des circonstances qui nous apportaient, à cette époque, bien peu de sujets de satisfaction.

Certes, ses indignations pouvaient s'exprimer en termes véhéments. C'était le cas notamment lorsqu'il flétrissait la veulerie des autorités de Vichy.

En donnant libre cours à son ressentiment, il ne songeait pas un instant aux avanies qu'elle lui avait fait subir, mais il était ulcéré de voir la France, qu'il aimait, tant avilie par une poignée de politiciens tarés qui la trahissaient.

La laideur morale lui faisait horreur; or, dans ce pays de lumière, elle rôdait parfois autour de lui, mais son optimisme reprenait aussitôt le dessus et il se disait que quelques scélérats étaient impuissants à ternir la gloire d'un grand peuple. L'optimisme est d'ailleurs le propre de ceux qui croient au pouvoir de la vertu, mais pour y croire, il faut la pratiquer soi-même.

J'ai eu récemment l'occasion à la radio britannique de rappeler une des dernières choses que Paul-Emile Janson m'ait dites au cours de cette soirée dont j'évoque le souvenir. Il jetait un regard rétrospectif sur sa lumineuse carrière d'avocat et il résumait le rapide examen auquel il venait de se livrer en constatant que, dans sa vie professionnelle, il ne découvrait pas un acte qu'il ait eu à regretter.

Il eût pu émettre le même jugement s'il s'était donné la peine, ce soir-là, de parcourir des yeux son passé politique.

Il avait connu tous les honneurs. Successivement député, sénateur, ministre, chef du gouvernement, il avait gravi d'un pas alerte les sentiers parfois raboteux qui mènent aux cimes, sans un faux pas, sans une défaillance, sans un éblouissement.

Lorsque l'intelligence, la droiture et la tolérance se trouvent réunies en un seul être, on peut avoir la certitude qu'il est marqué pour de grandes destinées.

Or, chez Paul-Emile Janson, elles s'équilibraient merveilleusement. Son savoir très vaste s'étendait à une foule de domaines; sa loyauté s'accommodait mal de compromissions équivoques; sa tolérance était l'un des traits essentiels de sa forte personnalité.

Quand à tant de qualités vient s'ajouter un incontestable talent oratoire, on peut bien dire que l'homme qui affronte l'arène politique est merveilleusement armé pour la lutte. On ne suivait pas toujours Paul-Emile Janson, mais on l'applaudissait toujours, et c'était une manière à lui de prendre sa revanche sur les échecs que connaît tout homme d'Etat que de se dire que ceux-là mêmes qui restaient rétifs à son argumentation étaient impressionnés et séduits par la force et par la sincérité qui s'en dégageaient au point de ne pouvoir se défendre de lui apporter les témoignages de leur admiration.

Tant de beauté morale ne pouvait être comprise des Allemands, qui s'étaient emparés de sa personne. Il fut déporté en territoire ennemi d'une manière inhumaine. Il ne devait pas survivre à ce voyage, qui fut un calvaire. Ainsi, la force brutale eut raison de l'esprit, mais celui de Paul-Emile Janson était tellement subtil que nous avons l'impression que la triste victoire de ses bourreaux est plus apparente que réelle.

Bien souvent encore, nous le sentirons flotter autour de nous, et ces jours-là, l'humanité nous paraîtra meilleure qu'elle ne l'est.

Hubert Rogister, sénateur socialiste de l'arrondissement de Liège, devint notre collègue le 27 mai 1935. Auparavant, son activité politique s'était exercée au conseil communal de sa ville natale, où il siégea sans interruption depuis 1921, et au conseil provincial de Liège, où il exerça son mandat de 1935 à 1939.

Partout il servit l'intérêt public avec le même dévouement et la même conscience.

Il n'aura pas vu la libération de la Cité ardente, mais comme son coreligionnaire politique le député Truffaut, tombé en Grande-Bretagne victime du devoir, il aura eu avant de mourir la consolation de se dire que la victoire alliée ne faisait plus aucun doute et que la capitale de la Wallonie saluerait prochainement la rentrée victorieuse des alliés, bien décidés cette fois à la mettre à l'abri d'un retour offensif de l'ennemi.

François Bovesse a été lâchement assassiné le 1^{er} février 1944 par les ennemis de la Nation. Faut-il s'en étonner?

Il était une des plus belles figures de la résistance et son activité mise tout entière au service de la Patrie le désignait particulièrement aux coups des assassins. Sa conduite sur le champ de bataille, lors de l'autre guerre, avait été magnifique. Elle le fut encore cette fois, car on peut bien dire que Bovesse, dans sa bonne ville de Namur, à laquelle il avait voué un culte, se trouvait en pleine mêlée. Jadis, il n'avait à se prémunir que contre les coups qui lui venaient d'en face. La lutte épique à laquelle il participait opposait des soldats; aujourd'hui il devait s'attendre à être frappé dans l'ombre et par derrière, victime d'agressions sournoises préméditées par ceux qui, désespérant de le désarmer dans un combat loyal, n'avaient comme ultimes ressources que le guet-apens et le meurtre.

Nous n'entendons plus sa voix puissante affirmer sa foi dans les destinées de la Patrie, mais nous n'oublierons jamais combien sa générosité native, sa bonté et son talent ont servi les causes qu'il défendait. Les aspects de ce talent étaient multiples. Orateur né, tribun au verbe éclatant, François Bovesse était aussi un artiste consommé. S'il est vrai que le Corrège ait eu un jour la révélation de son propre talent et qu'il l'ait exprimée par une phrase célèbre, Bovesse, après avoir récité, en les détaillant avec finesse, les vers chantant les beautés du pays mosan, aurait pu s'écrier : « Anch' io son poeta. »

Il avait toute la sensibilité, toute la fantaisie du poète. Il aimait l'épique, les bucoliques, le sonnet; il meurt victime d'une tragédie. La Wallonie perd en lui un de ses fils particulièrement choyés, la Belgique est en deuil d'un grand citoyen.

De laatste collega wiens aandenken ik begroet is heel onlangs overleden.

Ridder Dessain werd ons ontrukkt op het oogenblik dat hij opnieuw zijn ambt ging hernemen.

Gewis is deze vurige vaderlander bezweken aan de ontroering die zich van hem heeft meester gemaakt toen hij zijn stadhuis binnentrad, dat voor meer dan vier jaren Duitse aanwezigheid bezoeëld was geworden. Gedurende deze vier jaren van rouw en onrust, had hij dezen stond afgewacht. Het was de inliding van de zegepraal en moest voor Mechelen den aanvang van een nieuw tijdperk inzetten. Helaas! hij betekende vooral het einde van een mooie loopbaan geheel aan het openbaar welzijn gewijd.

Wanneer hij opnieuw den weg van zijn gemeentehuis betrad, was ridder Dessain zeker niet begaan om de gevoelens die veroorloofd zijn wanneer weerwraak op een onrechtvaardigheid van het lot genomen wordt. Hij had daarvoor te veel zielegrootheid en de verwaandheid had op hem geenerlei vat.

De ontroering die hij niet wist te vermeesteren was ontstaan uit het feit dat zijn terugkeer in de lokalen waaruit de overveldigere hem had verdreven, het einde betekende van de heerschappij van den vijand op de oude aartsbisshoppelijke stede.

Indien het leed een organisme langzaam ondermijnt en ten onder brengt, dan kan ook de vreugde iemand neervellen.

Ridder Dessain heeft de eene en de andere dezer zieletoestanden gekend, en zoo de tweede voor hem noodlottig is geweest, dan is het omdat hij voorafgegaan was door lange jaren lijden dat hem buiten zijn weten het geestel had ondermijnd.

De kennisgeving die ons zijn dood mede zegde dat hij bezweken was in de uitoefening van zijn wederoverwonnen ambt. Ook hij is op een slagveld gevallen, met den troost het zoo lang verwachte uur beleefd te hebben van de zegepraal van het Recht en de gerechtigheid op de Machten van het kwaad. (*Zeër wel! zeër wel!*)

La parole est à M. le premier ministre.

M. Pierlot, premier ministre. — Mesdames, messieurs, la Belgique vient de vivre des jours d'une émotion poignante. L'instant où les premiers chars alliés ont pénétré dans nos villes reconquises, la vue des couleurs nationales partout arborées au milieu de l'enthousiasme populaire a donné, après tant de souffrances et de sacrifices, la sensation inouïe, la vision lumineuse de la délivrance.

Hélas! ce sentiment de joie et de réconfort se trouve aussitôt assombri lorsqu'on songe à tous ceux que nous avons perdus pendant les dures années de l'occupation, à ceux qui ont longtemps souffert et se sont éteints sans avoir connu la libération.

Le Sénat a été particulièrement éprouvé. Nous déplorons la perte de onze de nos collègues : MM. Coole, Clesse, Coenen, Dens, le baron Boël, Lalemand, Noël, Devos, Janssens, Rogister et le chevalier Dessain.

L'un d'entre eux a été victime du fait de l'ennemi, un autre a succombé en captivité; plusieurs sont morts sur la route de l'exil et le dernier est décédé au moment où, dans l'allégresse générale, il allait reprendre ses fonctions.

Nous nous rappelons avec émotion tous ces hommes que nous avons connus, estimés, et qui étaient nos amis. Ils ont consacré une grande partie de leur vie à la chose publique et au bien de leurs concitoyens.

Ils étaient des patriotes ardents en même temps que des collègues pleins de mesure et de courtoisie, toujours attentifs, dans les oppositions et les discussions d'idées, à observer les égards dus aux loyales convictions. Tous avaient confiance dans l'avenir de leur pays. S'ils n'ont pas vu la victoire, ils l'ont attendue jusqu'à leur dernier instant sans que leur espoir ait fléchi.

Le gouvernement s'incline avec respect devant la mémoire de chacun d'eux. A leurs noms, je me fais un devoir d'associer ceux des ministres d'Etat MM. Hymans, Masson, Bertrand, le comte de Broqueville et M. Janson. Ils ont occupé dans notre vie publique une place en vue par leur talent et leur expérience. Le pays fait en eux une lourde perte, au moment où il aurait tant besoin de ces hommes, qui faisaient depuis longtemps partie des cadres de notre vie politique et dont les avis auraient tant contribué à l'accomplissement de la tâche qui attend les dirigeants de demain.

Le comte de Broqueville a eu une longue carrière parlementaire et gouvernementale, mais pour l'instant je veux seulement retenir les mérites du premier ministre de 1914 et de la dernière guerre. Toujours, ses contemporains se souviendront de l'énergie avec laquelle il a fait face à l'agression allemande, réorganisé l'armée au lendemain de la bataille de l'Yser et préparé la victoire de 1918.

Il avait une grande pratique de la vie politique et certains l'ont trouvé trop habile.

Ce que je sais, pour l'avoir beaucoup connu, c'est que le comte de Broqueville était un homme de conviction profonde, d'une fidélité toute épreuve aux principes qui guidaient sa vie. Il avait à un haut degré le sentiment de l'honneur national, et partout où il a représenté la Belgique, il l'a fait avec une distinction qui a servi le prestige de son pays.

L'heure n'est pas aux discours, et je regrette de ne pouvoir en dire davantage pour essayer d'honorer mieux la mémoire d'un homme à qui j'avais voué du respect et de l'admiration et qui fut l'un des plus éminents hommes d'Etat que la Belgique ait eus.

Nous n'entendrons plus dans nos assemblées le timbre d'or de la voix de M. Janson. Il est mort loin des siens, en terre étrangère. Si sombre que fût l'avenir, je ne savais pas, lorsqu'il accepta de faire partie de ce gouvernement, par quel drame allait se terminer une carrière qui avait été heureuse et brillante. Mais il a montré la même sérénité dans l'épreuve que dans le succès et il a, par là, achevé de donner la mesure de son caractère.

M. Bovesse, gouverneur de la province de Namur et ancien membre du gouvernement, a payé de sa vie le patriotisme, la clairvoyance et le courage avec lesquels il s'est toujours opposé aux menées de l'ennemi intérieur. Il eût pu servir son pays longtemps encore, mais il nous laisse l'exemple d'une existence tout entière consacrée au devoir civique poussé jusqu'au sacrifice suprême.

Avec le Sénat, le gouvernement gardera pieusement la mémoire de ces grands serviteurs du pays. (*Très bien! très bien!*)

COMMUNICATION. — MEDEDEELING.

M. le président. — Nous avons appris la mort de plusieurs anciens collègues, décédés depuis le 10 mai 1940.

Ce sont : MM. Aug. Mattagne, De Hasque, De Néve, baron van Reyngom de Buzet, Lamborelle, Elbers, Delor, Wiser, Speyer, anciens sénateurs des arrondissements de Nivelles, Anvers, Alost, Malines-Turnhout, Bruxelles, Nivelles, Liège et Arlon-Marche-Bastogne;

MM. Lafontaine et Bernaerts, anciens sénateurs des provinces de Brabant et Anvers;

M. Nerinx, ancien sénateur coopté.

Nous saluons avec émotion la mémoire de nos anciens collègues, qui, tous, à des titres divers, avaient conquis, à l'époque où ils siégeaient parmi nous, l'estime de la Haute Assemblée. (*Très bien! très bien!*)

VALIDATION DE POUVOIRS.

ONDERZOEK VAN GELOOFSBRIEVEN.

M. le président. — L'ordre du jour appelle la validation des pouvoirs de membres suppléants.

Pour gagner du temps, votre président a chargé la commission permanente de vérification des pouvoirs de procéder d'avance à une vérification complémentaire des pouvoirs de ces élus suppléants.

La parole est à M. Jean-Joseph De Clercq pour faire rapport.

M. J.-J. De Clercq donne lecture des rapports suivants :

Mesdames, messieurs,

MM. Devaux, Brifaut, Speth, Delanney, Vermeire et Dubois, élus sénateurs suppléants le 2 avril 1939, viennent en ordre utile pour achever, respectivement, les mandats de nos regrettés collègues MM. Clesse, Coenen, Dens, le baron Boël, Lalemand et Devos, décédés.

Conformément à l'article 235 du Code électoral, votre commission a procédé à la vérification complémentaire de leurs pouvoirs et elle a constaté que les élus ont conservé toutes les conditions d'éligibilité exigées par la Constitution.

En ce qui concerne le remplaçant de M. Dens, son premier suppléant, notre collègue M. Godding, a opté pour la conservation de son mandat de sénateur provincial d'Anvers.

C'est donc M. Speth qui vient en ordre utile. Il résulte d'une déclaration de M. Godding que M. Speth, qui est bourgmestre de Kappellen, a été évacué avec tous les habitants de sa commune par suite des opérations militaires en cours dans la région.

M. Speth, qui était bourgmestre de sa commune avant le 10 mai 1940 et a été au surplus arrêté par l'ennemi, semble avoir conservé toutes les conditions d'éligibilité.

En conséquence, votre commission a l'honneur, mesdames, messieurs, de vous proposer l'admission de MM. Devaux, Brifaut, Delanney, Vermeire, Dubois et Speth en qualité de sénateurs.

Elle a réservé le cas des suppléants de MM. Coole et Rogister, — également décédés, — ces suppléants étant MM. Missinen et Logen, sénateurs provinciaux en fonctions et qui auront à faire connaître s'ils optent pour le mandat qu'ils détiennent actuellement ou s'ils achèveront les mandats restés vacants.

Le président,

(Signé) Comte DE LA BARRE D'ERQUELINNES.

Le rapporteur,

(Signé) J.-J. DE CLERCQ.

Mevrouwen, mijne heeren,

De heeren Devaux, Brifaut, Speth, Delanney, Vermeire en Dubois, verkozen tot senators-opvolgers op 2 April 1939, komen in aanmerking om respectief de mandaten te voltooien van onze betreunde collega's de heeren Clesse, Coenen, Dens, baron Boël, Lalemand en Devos, overleden.

Overeenkomstig artikel 235 van het Kieswetboek, is uw commissie overgegaan tot het aanvullend onderzoek van hun geloofs-brieven en zij heeft vastgesteld dat de verkozenen verder al de voorwaarden van verkiesbaarheid, door de Grondwet vereischt, blijven vervullen.

Wat den opvolger van den heer Dens betreft, heeft zijn eerste plaatsvervanger, onze collega de heer Godding, geopteerd voor het behoud van zijn mandaat van provinciaal senator voor Antwerpen.

Het is derhalve de heer Speth die in aanmerking komt. Uit een verklaring van den heer Godding blijkt het dat de heer Speth, die burgemeester van Kappellen is, werd geëvacueerd, met al de inwoners zijner gemeente wegens de krijgsverrichtingen die in de streek aan den gang zijn.

De heer Speth, die burgemeester zijner gemeente was vóór 10 Mei 1940, en die bovendien werd aangehouden door den vijand, blijkt al de voorwaarden van verkiesbaarheid te hebben behouden.

Derhalve heeft uw commissie de eer, mevrouwen, mijne heeren, u de aanstelling van de heeren Devaux, Brifaut, Delanney, Vermeire, Dubois en Speth als senatoren voor te stellen.

Zij heeft het geval voorbehouden van de opvolgers van de heeren Coole en Rogister — eveneens overleden, — deze opvolgers zijnde de

heeren Missinen en Logen, provinciale senatoren in dienst en die zullen moeten te kennen geven of zij opteren voor het mandaat dat zij thans vervullen, dan wel of zij de opengebleven mandaten zullen voltooien.

De voorzitter,

(Get.) Graaf DE LA BARRE D'ERQUELINNES.

De verslaggever,

(Get.) J.-J. DE CLERCQ.

M. le président. — Je mets aux voix les conclusions de ces rapports.

— Adopté.

Aangenomen.

— MM. Brifaut, Delanney et Vermeire prêtent serment en français.

De heeren Brifaut, Delanney en Vermeire leggen den eed af in 't Fransch.

— De heeren Dubois en Speth leggen den eed af in 't Nederlandsch.

MM. Dubois et Speth prêtent serment en néerlandais.

M. le président. — Je donne acte à nos nouveaux collègues de leur prestation de serment.

Je rappelle qu'à 5 heures les deux Chambres siégeront ensemble pour l'élection du Régent.

M. Bologne. — Les membres qui habitent la province désirent vivement retourner chez eux à une heure qui ne soit pas trop tardive. Ne serait-il pas possible d'avancer un peu l'heure de la séance commune?

M. le président. — Je ne demande pas mieux que de voir déférer au désir légitime de l'immense majorité de nos collègues, mais il ne dépend pas de moi seul de faire avancer l'heure convenue. Je dois consulter mon collègue de la Chambre sur ce point.

L'ordre du jour étant épuisé, le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure.

— La séance est levée à 15 heures.

De vergadering wordt gesloten te 15 uur.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure.

De Senaat gaat tot nader bericht uiteen.

